

HONORAIRES AGENCE

AU 01/01/2017

(Taux de T.V.A : 20 %)

VENTES

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Transactions :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000 €	8 000 €
De 100 001 à 140 000 €	9 000 €
De 140 001 à 180 000 €	10 000 €
De 180 001 à 250 000 €	12 000 €
Supérieur à 250 000 €	5 % maxi

Locaux professionnels : 10 % TTC du prix de vente

Bureaux / Locaux commerciaux / Entrepôts / Biens nécessitant ou issus d'une découpe cadastrale : 10 % TTC minimum du prix de vente.

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Chaque agence est une entité juridiquement indépendante. Carte de transaction immobilière n° 2510T délivrée par la Préfecture de Lille le 05 Mars 2015